



## Rapport public sur le troisième cycle d'évaluations indépendantes des entreprises membres de la GNI 2018/2019 | Résumé Analytique

Il s'agit du rapport public sur les évaluations indépendantes 2018/2019 de 11 entreprises membres de la Global Network Initiative (GNI): Facebook, Google, Microsoft, Millicom, Nokia, Orange, Telefónica, Telenor Group, Telia Company, Verizon Media et Vodafone Groupe. Ce cycle d'évaluation a couvert une période de deux ans, du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 1<sup>er</sup> juillet 2018 ("la période d'évaluation"). Cependant et uniquement pour ce cycle d'évaluation, la période d'examen pertinente pour Millicom, Nokia, Orange, Telefónica, Telenor Group, Telia Company et Vodafone Group s'est étendue de leur date d'adhésion à la GNI le 27 mars 2017 jusqu'au 1er juillet 2018.

La GNI a été lancée en 2008. Sa mission est de protéger et de faire progresser la liberté d'expression et les droits à la vie privée dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Sur ces 2 thèmes, une norme internationale établie par la GNI propose une prise de décision responsable et agit comme une voix multipartite face aux restrictions et aux demandes gouvernementales. La GNI rassemble des entreprises des TIC, la société civile (y compris des groupes de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse), des universitaires, des institutions universitaires et des investisseurs du monde entier, pour fournir un cadre pour une prise de décision responsable des entreprises, favoriser la responsabilisation des entreprises membres, offrir un espace protégé pour le partage de l'apprentissage et offre un forum de plaidoyer collectif à l'appui des lois et des politiques qui promeuvent et protègent la liberté d'expression et la vie privée.

Une caractéristique unique de la GNI est son processus d'évaluation indépendant qui s'appuie sur une méthodologie conçue pour permettre aux membres du conseil d'administration de la GNI (les membres qui ne sont pas des entreprises), notamment ceux de la société civile, du monde universitaire et des investisseurs, d'avoir un aperçu des efforts des entreprises membres pour mettre en œuvre les principes de la GNI sur la liberté d'expression et le respect de la vie privée ("Les Principes de la GNI"). Ce rapport marque le troisième cycle d'évaluations des entreprises de la GNI. Sur la base d'une évaluation détaillée des rapports confidentiels préparés par des évaluateurs indépendants et des échanges entre évaluateurs et entreprises membres, le conseil d'administration multipartite de la GNI ([Board of Directors](#)) a examiné les évaluations et a déterminé que chaque entreprise s'efforçait de bonne foi de mettre en œuvre les principes de la GNI avec une amélioration dans le temps.

*"Le processus d'évaluation vise à accroître la transparence de l'entreprise tout en protégeant les droits des utilisateurs grâce à un large accès à l'information." Gare Smith, Foley Hoag LLP*

Les évaluations indépendantes ont été menées conformément à un modèle d'évaluation développé par la GNI ([GNI Assessment Toolkit](#)). Les évaluateurs formés et accrédités par le conseil d'administration de la GNI comme répondant aux [critères d'indépendance et de](#)



[compétence établis par la GNI](#), ont ensuite participé à la session de formation obligatoire des évaluateurs. Les évaluateurs ont eu accès aux informations, y compris aux documents pertinents dans un environnement sécurisé. Ils ont également eu accès au personnel clé de l'entreprise, des équipes opérationnelles aux cadres supérieurs, et ont mené un total de 125 entretiens. Les évaluations comprenaient un examen de 86 études de cas, qui ont déterminé comment les entreprises traitent les injonctions et les demandes des gouvernements dans la pratique. Le conseil d'administration de la GNI s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2019 pour examiner les 11 rapports d'entreprises et engager une discussion détaillée avec chaque entreprise et son évaluateur avant d'émettre un avis.

Le processus d'évaluation de la GNI est confidentiel de par sa conception. Il permet aux entreprises de partager et de discuter des cas sensibles de demandes des gouvernements avec les membres du conseil d'administration de GNI qui ne sont pas des entreprises. Il permet également de discuter des systèmes et processus internes de l'entreprise pour mettre en œuvre les principes de la GNI.

Ce rapport présente principalement des informations sous forme agrégées ou anonymisées afin de montrer comment les entreprises examinent et répondent aux demandes des gouvernements, sans divulguer d'informations confidentielles ou autrement protégées par la loi. Pour accroître la transparence auprès du public, ce rapport comprend des exemples d'études de cas et des recommandations d'évaluateurs spécifiques à chaque entreprise.

Ce rapport partage les résultats des évaluations des 11 Entreprises. Les points de progrès et les domaines futurs d'apprentissage partagé identifiés dans le rapport comprennent un examen plus approfondi : de la façon dont les entreprises intègrent les principes de la GNI dans leurs opérations commerciales, des moyens d'améliorer et d'élargir les efforts de formation au sein des entreprises, et du développement d'outils et d'orientations sur des sujets tels que les diligences raisonnables sur les droits humains (DRDH) et l'évaluation d'impact.

Les évaluations fournissent également un aperçu de l'environnement opérationnel externe des entreprises. Il s'agit notamment des défis actuels liés à la surveillance des États et des obstacles à la transparence, des défis pour répondre aux coupures des réseaux sur ordre des gouvernements, et la nécessité d'une plus grande collaboration avec la société civile et d'autres parties prenantes pour inciter les gouvernements à aligner leurs lois et politiques sur les normes internationales des droits humains.

Ce cycle d'évaluations permet de voir comment un nombre croissant d'entreprises du secteur des TIC engage leur responsabilité pour maintenir l'État de droit et respecter la liberté d'expression et les droits à la vie privée de milliards d'utilisateurs et de clients tout en faisant face à des mesures gouvernementales de plus en plus sophistiquées pour contrôler le contenu en ligne et les communications numériques.

Aucune entreprise ne peut faire face à elle seule aux défis de la liberté d'expression et du respect de la vie privée. Repousser les efforts pour supprimer la liberté d'expression et les droits à la vie privée ou limiter l'environnement d'exploitation des entreprises des TIC



respectueuses de ces droits, nécessite des efforts particuliers de la part des gouvernements, des régulateurs, des entreprises et d'autres parties prenantes clés, y compris les investisseurs, les universitaires et les organisations de la société civile à l'intérieur et à l'extérieur de la GNI.

Le processus d'évaluation montre comment les entreprises des différents segments du secteur des TIC peuvent s'engager sur le respect d'un ensemble commun de principes fondamentaux de liberté d'expression et de respect de la vie privée. Ces principes sont fondés sur les lois internationales des droits humains et sur des engagements en matière de responsabilité, de collaboration, d'apprentissage partagé et de politique publique. Après la publication de ce rapport, chaque entreprise communiquera les résultats de son évaluation.

Pour aller plus loin, la GNI s'efforcera d'intégrer les idées tirées de ce cycle d'évaluation dans nos efforts plus larges pour protéger et promouvoir la liberté d'expression et la vie privée dans le secteur des TIC. Les étapes spécifiques comprendront:

- Un examen complet du processus d'évaluation pour renforcer nos normes et pratiques pour le quatrième cycle d'évaluation de la GNI,
- L'intégration des résultats des évaluations dans un apprentissage partagé entre et au sein des différentes parties prenantes, et
- Utiliser les idées de l'évaluation pour informer et renforcer l'engagement collaboratif de la GNI avec les gouvernements sur la liberté d'expression et les droits à la vie privée.